

Image not found or type unknown



Litige avec un proprietaire

Par **XYXY**, le **11/09/2009** à **22:51**

Bonjour,rnrnrnJ'aimerais savoir si un mail échangé entre un bailleur et son mandataire stipulant que des frais locataire ne soit pas demandé dans le cas où il sélectionnait ses propres dossier de location, et qu'à priori le mandataire ait modifié ce mail en sa faveur (rajoutant bail de location + état des lieux à votre charge sur ce même mail), avait une valeur juridique si le bailleur entreprennait une procédure?rnrnMerci de votre réponse.rnrnCordialement,